

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

15 NOVEMBRE 2010

Présents : MM DEMERSSEMAN/ DUPRE/ CHIVORET/ ROLAND/ GAUDRE
DUSAUSOY/ PLICHON/ LACHEREZ/MMES LECLERCQ/PEYRONIE
Absents excusés : M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H40 et remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Compte-rendu du 11 Octobre 2010

Monsieur le Maire informe qu'à la page 3 paragraphe LMCU taxe d'habitation il y a lieu de lire 4,7 millions d'euros à la place de 4,7euros.

Le compte-rendu ne soulevant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que ce conseil municipal est plus un conseil d'information.

Délégation Culture Ecole et Communication

Information conseil d'école du 5 Novembre

Monsieur DUPRE informe qu'il s'agissait du premier conseil de l'année.

Concernant la répartition des élèves par classe, les classes maternelles restent les plus chargées, 30 et 28 élèves, les classes primaires allant de 25 à 26 élèves par classe.

On compte un total de 135 élèves, il faut 141 élèves pour l'ouverture d'une classe sachant que seuls 15% des tous petits comptent pour une éventuelle ouverture de classe. L'effectif à prendre en compte pour Noyelles est donc de 132 élèves.

Monsieur DUSAUSOY demande combien nous avons eu de nouveaux logements ces deux dernières années.

La réponse ne peut être apportée tout de suite mais nous allons effectuer le pointage.

Monsieur le Maire informe qu'il y a un peu moins de 50% d'enfants extérieurs. Mais l'accueil des extérieurs est indispensable pour maintenir les classes actuelles.

Projet cirque

Monsieur DUPRE rappelle que le départ de la classe de découverte a eu lieu ce matin.

Intervenant musique

Suite au partenariat avec la ville de Wattignies un intervenant en musique interviendra cette année dans les classes.

Tableau blanc numérique

Monsieur DUPRE informe que la livraison a été faite le 8 Novembre et que ce tableau peut être utilisé par toutes les classes.

Suppression des visites médicales

Monsieur GAUDRE demande si cela est la responsabilité de la municipalité.

Cette responsabilité incombe au Conseil Général et doit obligatoirement être faite par un médecin de PMI.

Location d'un piano

Monsieur DUPRE informe que l'école de musique dans le cadre de notre partenariat nous a proposé une audition le 10 Décembre dans l'église de Noyelles sur le thème de Noël. Tous les noyellois sont invités.

Une location d'un piano est à prévoir pour un coût de 250€.

Une autre audition est prévue en Mars salle Caulier. La location d'un piano est également à prévoir.

Ces deux locations sont adoptées à l'unanimité.

Exposition Pixels in Noyelles

Monsieur DUPRE souligne que cela occasionne beaucoup de travail mais que tout devrait bien se passer.

Délégation Urbanisme

Monsieur CHIVORET informe que le DCE pour le terrain de jeux est prêt. La publication devrait intervenir semaine 48 pour un commencement de travaux début d'année 2011.

Boulodrome

Pas d'information nouvelle. Le salon des Maires fin Novembre pourra peut-être donner des idées.

En tout état de cause il pourrait être proposé une couverture en toile et éventuellement un muret de un mètre de haut tout le tour.

Projet CAM

Monsieur CHIVORET fait part des contacts pris pour l'acquisition des terrains. Les contacts côté droit avancent bien, par contre quelques hésitations côté gauche.

Prévision travaux école

La réunion prévue ce jour est reportée la semaine prochaine en raison de la classe de découverte.

Terrain Madame DECOCK

L'évaluation est en cours.

Monsieur DUSAUSOY sollicite la surface vendue et demande qui va payer les frais. Il souhaite également savoir si Madame DECOCK est prévenue et rappelle qu'elle n'est pas demandeuse.

Monsieur le Maire : la surface exacte pourra vous être communiquée, concernant les frais il précise que comme pour tous les autres dossiers les frais de géomètre seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que non la famille DECOCK n'est pas demandeuse mais utilisatrice et rappelle le courrier de Monsieur GRATTE qui stipule à l'époque de l'autorisation le caractère non définitif.

Interruption à 20H05 Madame PEYRONIE arrive et s'excuse de son retard.

Monsieur LACHEREZ s'inquiète de savoir si la famille DECOCK est bien prévenue de cette vente.

Monsieur le Maire confirme qu'il la reçue avec son fils tout au début du dossier parc de jeux. Madame PEYRONIE confirme qu'il en a été fait mention dans les premières réunions.

Sablage de la zone industrielle

Monsieur CHIVORET informe que des devis ont été demandés pour le sablage de la zone industrielle.

La ville de Seclin sera contactée afin de faire un appel groupé.

Délégation Vie Sociale

Madame LECLERCQ informe que 194 colis seront distribués cette année, 103 femmes et 91 hommes, coût du colis 25€.

Le colis sera confectionné avec des produits régionaux par Monsieur Eugène ROBERTO dont le magasin est basé à Wattignies.

85 destinataires de ce colis sont âgés de plus de 70 ans. Le C.C.A.S. leur offre une bouteille de champagne.

Pour rappel le colis cette année est destiné aux personnes de 62 ans et plus.

Information repas à domicile

L'assemblée est informée que les repas servis à domicile viennent maintenant de la cuisine centrale de Wattignies. Il s'agit d'un service à la personne. Monsieur GAUDRE précise qu'il lui a été indiqué que la qualité des repas servis était améliorée. 4 personnes sont destinataires de ces repas, il y aura lieu de voir les conditions de transport qui ne sont plus aux normes sanitaires.

Délégation Jeunesse et Sports

Monsieur ROLAND informe que le 20 Novembre aura lieu le tournoi de judo, douze équipes sont inscrites dont deux belges. La rue de Wattignies sera fermée à la circulation.

ALSH de la Toussaint

53 enfants étaient inscrits la première semaine
18 enfants pour la deuxième semaine.

Une soirée HALLOWEN et un défilé de sorcière a eu lieu le Vendredi 29 Octobre 2010. Très bonne ambiance, tout s'est bien passé.

Monsieur ROLAND remercie Monsieur LACHEREZ et Monsieur PLICHON pour leur aide lors du défilé.

Délégation Finances

Monsieur GAUDRE informe que le compte à terme arrivera à échéance en Janvier 2011. Compte-tenu des délais administratifs il vous est proposé de le renouveler pour une durée de six mois.

Adopté.

Associations

Monsieur GAUDRE informe l'assemblée qu'un courrier partira prochainement aux associations afin de connaître leur bilan 2010 et leurs projets 2011, cela afin de préparer les subventions qui sont votées au budget primitif 2011.

Paiement par Internet

Monsieur GAUDRE fait part d'une réunion qui a eu lieu le matin même avec Madame CAMPAN, Percepteur de Wattignies et un représentant de la Trésorerie Générale, ceci afin de faire évoluer les moyens de paiement des régies.

Dans un premier temps il est possible de doter l'accueil d'un sabot à carte bleue. Dans un second temps mettre en place un paiement par Internet. Il faudra faire évoluer nos logiciels et nos modalités d'inscription aux différents services rendus. L'avantage certain du paiement par carte bleue et avant tout moins de manipulations d'argent et de chèque, ce qui facilitera grandement le travail des régisseurs et diminuera les responsabilités personnelles, vis-à-vis des sommes encaissées.

Délégation communautaire

Schéma numérique

Monsieur DUSAUSOY informe qu'une réunion a eu lieu le 20 Octobre 2010.

La desserte des communes de LMCU soit 87 communes est depuis 2004 de la responsabilité de la Communauté Urbaine. La recherche de solutions est en cours afin que chaque foyer soit desservi, de la même manière, par la fibre optique. Monsieur DELANNOY de LMCU est aujourd'hui responsable du dossier.

Les comptes-rendus relatifs à ce sujet sont distribués.

Monsieur le Maire rappelle que Allennes les Marais a pu acheter un répartiteur car la commune est située dans une zone d'ombre, Noyelles lez Seclin ne peut malheureusement le faire car la commune n'est pas située dans une zone d'ombre.

Plan bus

La communauté urbaine va commencer à réétudier les dessertes à partir de 2011. L'engagement a été pris afin que dans le premier semestre 2011 chaque commune soit rencontrée afin que soit présenté ce nouveau plan bus.

Il serait souhaitable que la commune travaille dès maintenant sur ce dossier afin de pouvoir présenter nos éventuels besoins dès la visite des services concernés.

Taxe d'habitation

Aujourd'hui chacune des communes a été rassurée sur l'éventuelle augmentation de la taxe d'habitation. Le mode de calcul a été revu.

Tableau d'affichage

Monsieur DUSAUSOY rappelle qu'une enquête publique LMCU est en cours et qu'il serait intéressant de prévenir la population par le panneau électronique.

Affaires générales

Point OLEA

Le déménagement se poursuit. Tout ce qui est métallique est parti, reste les poudres, mais le volume diminue doucement.

Monsieur le Maire propose de réfléchir à une porte ouverte de ce site dès que l'on pourra sécuriser les lieux. Il informe également que LMCU va nous aider à réfléchir sur l'aménagement de l'ensemble de ce bâtiment. Les idées qui étaient proposées précédemment comme parking, équipement culturel, réhabilitation éventuelle des bâtiments seront étudiées.

Cette étude sera financée par LMCU.

Complexe sportif intercommunal

Un diagnostic sportif va être établi par Jeunesse et Sports, évaluation des besoins, recensement des infrastructures existantes....

Chèque cadeau

Il est proposé au conseil municipal de renouveler l'avantage d'un chèque cadeau offert à l'ensemble des employés pour les fêtes de Noël.

Adopté.

Informations diverses

LMCU a lancé une consultation sur le développement durable et l'agenda 2011.

Monsieur le Maire informe avoir demandé à Madame PEYRONIE de l'aider dans ce dossier.

Concernant ce dossier LMCU a demandé aux petites communes de se regrouper. Nous sommes donc associés avec Emmerin et Houplin Ancoisne. Trois thèmes sont retenus :

- eau – tri sélectif – assainissement

La notion de développement durable sera dorénavant incluse dans les appels d'offres.

Questions diverses

Monsieur DUSAUSOY rappelle que quatre collègues ont démissionné et avaient posé des questions aujourd'hui sans réponse.

- *Monsieur le Maire : Je regrette fortement leur décision mais vous n'êtes pas leur représentant.*

- *Madame OGIEZ avait demandé que l'on prenne contact avec le notaire afin de vérifier la faisabilité du projet de logements rue du château.*

- *Vous avez répondu vous-même Monsieur DUSAUSOY à cette question en vendant à Monsieur MAGRO une parcelle de terrain du parc pour agrandir son habitation. Mais nous poserons la question à Maître BERTIN. La réponse vous sera communiquée.*

- *Monsieur FABRE avait demandé l'étude d'un accès derrière les habitations de la rue des écoles.*

- *Monsieur le Maire : Personne ne demande plus cette étude.*

- *Monsieur DUSAUSOY : Monsieur BUSIN a été condamné à verser 1000€ de dommage et intérêt à la commune.*

- *Monsieur le Maire : Nous avons décidé de lui réclamer, cela va être fait.*

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés la séance est levée à 21H00.